

Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement (fiche nationale)

RNCP35829 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	332p, 333t, 333n
Formacode(s)	13072, 44047, 44554
Code(s) ROME	K1404, K1403, K1201, K2102, K2101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/07/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE POUR L'EDUCATION INCLUSIVE (INSEI) · SIRET : 13000038300013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Cette mention de master vise à former des professionnels spécialistes de la formation, de l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques et de l'encadrement des dispositifs et des structures éducatives, sociales et médico-sociales, en s'appuyant sur les principes de l'éducation inclusive et de l'accessibilité universelle. L'un des objectifs communs aux différents parcours est la formation au partenariat entre l'Éducation nationale, le secteur social et médico-social, les acteurs de l'insertion professionnelle, les institutions culturelles, les collectivités territoriales, et de manière générale tous les acteurs intervenant dans les parcours de vie des personnes à besoins spécifiques.

ACTIVITÉS VISÉES

- Evaluation des besoins des publics à besoins spécifiques tout au long de leur parcours (scolarisation, insertion professionnelle, accès aux loisirs et à la culture, accès à l'habitat, accès à la santé...)
- Construction et mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins pour permettre la participation sociale des personnes à besoins spécifiques
- Elaboration et conduite de projets innovants en matière d'accessibilité et d'inclusion sociale
- Accompagnement au changement organisationnel dans le secteur éducatif, social et médico-social
- Formation de formateurs en matière d'éducation inclusive
- Coordination d'équipes pluri-professionnelles dans le secteur éducatif, social et médico-social
- Pilotage de structures, services, dispositifs accueillant et accompagnant des publics à besoins spécifiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Maîtriser les concepts fondamentaux qui permettent de construire une société inclusive - Se positionner dans l'environnement (institutionnel, familial, associatif...) et collaborer avec les différents acteurs du parcours de vie des personnes à besoins spécifiques
- Analyser les besoins des différents publics et mettre en œuvre des réponses adaptées pour permettre la participation sociale des publics à besoins spécifiques
- Maîtriser la conduite de projets, de diagnostics, d'observations en matière d'accessibilité et d'inclusion sociale
- Élaborer et mettre en œuvre des projets innovants en matière d'accessibilité et d'inclusion sociale
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution dans le domaine de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement des publics à besoins spécifiques
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation sur les pratiques inclusives

Blocs de compétences

RNCP35829BC01 — Usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35829BC02 — Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35829BC03 — Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35829BC04 — Appui à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35829BC05 — Conception et mise en œuvre de dispositifs inclusifs

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser les concepts fondamentaux qui permettent de construire une société inclusive
- Se positionner dans l'environnement (institutionnel, familial, associatif...) et collaborer avec les différents acteurs du parcours de vie des personnes à besoins spécifiques
- Analyser les besoins des différents publics et mettre en œuvre des réponses adaptées pour permettre la participation sociale des publics à besoins spécifiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35829BC06 — Pilotage des organisations et encadrement d'équipes dans l'intervention sociale et médico-sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Administrer un établissement ou un service, en favorisant l'accueil et le dialogue avec les personnes accompagnées et leurs familles
- Gérer les ressources humaines
- Conduire et mener une réflexion stratégique
- Analyser les enjeux et problématiques d'une organisation dans son environnement institutionnel et géographique
- Anticiper les mutations et accompagner les changements
- Développer des partenariats pour construire des parcours inclusifs - Favoriser l'amélioration continue de l'organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toute structure privée ou publique, intervenant auprès de personnes à besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes vulnérables, personnes âgées...), dans les secteurs suivants :

- Secteur éducatif (à tous les niveaux d'enseignement)
- Secteur socio-éducatif, sanitaire, social et médico-social
- Secteur de l'insertion et de l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques
- Secteur institutionnel : collectivités territoriales, organismes publics
- Entreprises privées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Coordonnateur de structures, dispositifs et services pour les publics à besoins spécifiques
- Directeur de service ou établissement éducatif, social ou médico-social
- Chargé de mission dans les MDPH ou MDA
- Chargé de mission dans les collectivités territoriales, attaché aux actions pour les publics à besoins spécifiques
- Conseiller/consultant dans le champ de l'accessibilité et de l'inclusion sociale
- Référent handicap en entreprise - Référent handicap dans les organisations de culture et de loisirs
- Formateur de formateurs
- Conseiller en formation pour les publics à besoins spécifiques

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 320 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 757
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 883 €
Prise en charge	Branches concernées
8 883 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	15/07/2026
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42436

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35829/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	37
Parcours menés à terme	41
Taux d'achèvement	111 %
Période	03/2022 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	47
Montant total engagé	44 318 €
Coût moyen par dossier	943 €
Durée moyenne	437 h
Période	10/2021 – 10/2025
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.